



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le DIX-SEPT SEPTEMBRE à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – **MAIRE** – M.QUESTA / GA.FLEURY / G.CLEMENSON / G.PAQUIN / D.BRUNET / S.KLYZ / G.RATAJEZAK – **Adjoints** – M.CLAUZEL / E.BRUN / JJ.VATON / S.ORIVELLE / MI.SANCHEZ / M.HOFFMANN / L.CLEMENSON / E. COUPET C.MAFFRE / H. FAURE / A.DEL BASSO / R.CASTEL / T.VERMEILLE / A.MICHELS / L.RUCHON / R.VIARD / A.SCIACQUA-LERIDON - **Conseillers municipaux**

Excusés représentés : P.RELING par M.QUESTA / E.MARRACHE par D.BRUNET
M.HOFFART par E.COUPET / O.ROYER par S.ORIVELLE

Secrétaire de séance : Maria-Isabel SANCHEZ

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05.

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE à l'unanimité**, Mme Maria-Isabel SANCHEZ en qualité de secrétaire de séance.
- **Par 25 voix pour, 4 abstentions** (T.VERMEILLE / A.MICHELS / L.RUCHON / R.VIARD) **APPROUVE** le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020.
- **A l'unanimité, APPROUVE** le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 Juillet 2020.
- **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de sa communication de la décision prise en vertu de ses délégations de pouvoir :
 - * Décision n° 2020.D.006 du 18 août 2020 – Souscription d'un marché avec l'entreprise SARL PROVENCE DEPOLLUTION sise 23 route de l'escale ZI de Signargues à DOMAZAN (30390), pour un montant de 23 966 € HT soit 28 759.20 € TTC concernant le désamiantage de l'ancienne gare dans le cadre des travaux de rénovation.
- **A l'unanimité, DECIDE** de modifier l'alinéa 22 de la délibération n°2020.03.04 du 10 Juillet 2020 portant délégations de pouvoir à Monsieur le Maire, à savoir :

« alinéa 22 : *EXERCER au nom de la Commune, le droit de priorité défini aux articles L 240.1 à L 240.3 du code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit de préemption en application des mêmes articles et ce, pour un montant inférieur à 100 000 €.* »
- **Par 21 voix pour, 8 contre** (C.MAFFRE / A.DEL BASSO / R.CASTEL / G.BUCHET / T.VERMEILLE / A.MICHELS / L.RUCHON / R.VIARD), **ADOpte** le règlement intérieur du Conseil Municipal.
- **Par 21 voix pour, 8 contre** (C.MAFFRE / A.DEL BASSO / R.CASTEL / G.BUCHET / T.VERMEILLE / A.MICHELS / L.RUCHON / R.VIARD), **PROCEDE** à la désignation des membres des commissions municipales.
- **A l'unanimité, PROPOSE** une liste de 32 personnes susceptibles de composer la commission communale des impôts directs.
- **Par 20 voix pour, 8 contre** (C.MAFFRE / A.DEL BASSO / R.CASTEL / G.BUCHET / T.VERMEILLE / A.MICHELS / L.RUCHON / R.VIARD), Monsieur le Maire ne participant ni aux débats ni au vote, **ACCORDE** la protection fonctionnelle au Maire dans le cadre d'une procédure judiciaire.

- **Par 26 voix pour, 3 abstentions** (C.MAFFRE / A.DEL BASSO / R.CASTEL) , **FIXE** le montant de l'indemnité du Maire et des Adjointes.
- **A l'unanimité, APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal 2020.
- **A l'unanimité, ACCORDE** une remise de 600 € sur le loyer du snack de la piscine pour la saison 2020.
- **Par 28 voix pour, 1 contre** (A.DEL BASSO), **DECIDE** d'allouer une enveloppe budgétaire annuelle pour la formation des élus municipaux.
- **Par 8 voix pour, 21 contre** (L.BISCARRAT / M.QUESTA / GA.FLEURY / G.CLEMENSON / G.PAQUIN / D.BRUNET / S.KLYZ / G.RATAJEZAK / M.HOFFMANN / JJ.VATON / MI.SANCHEZ / P.RELING / L.CLEMENSON / M.CLAUZEL / E.BRUN / O.ROYER / E.MARRACHE / S.ORIVELLE / E.COUPET / M.HOFFART / A.SCIACQUA-LERIDON), **APPROUVE** le montant de l'attribution de compensation des communes membres de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Fait à JONQUIERES le 18 Septembre 2020,

Le Maire,
Louis BISCARRAT

La Secrétaire de Séance,
Maria-Isabel SANCHEZ